Les enseignants du collège Elsa Triolet

2 passage de la Colombe

93200 St DENIS

à Mme La Rectrice

Rectorat de Créteil

4 rue George Enesco

94000 CRETEIL

Madame,

Voilà quatre ans que les enseignants du collège Elsa Triolet écrivent des lettres. Au rectorat, à la DSDEN, à l’Inspection Académique, puis à la Direction Académique. Nous avons écrit en tant qu’enseignants élus au CA, puis en tant qu’enseignants ayant démissionné du CA, puis en tant qu’enseignants sans représentants élus au CA... Est-il nécessaire de refaire l’historique du collège Elsa Triolet depuis quatre ans ?

Les conditions de travail dans notre établissement se dégradent au point qu’il est aujourd’hui difficile d’exercer nos métiers. Les incidents graves se multiplient : insultes, violences entre élèves, atteintes à l’intégrité physique et morale des personnes. Or la gestion de ces évènements est en inadéquation avec nos attentes et nos convictions. La cause première en est l’absence de considération de la part de nos hiérarchies. Nos efforts continus pour mener à bien nos missions, pédagogiques, de vie scolaire, d’entretien et de maintenance sont en effet sapés par le mépris d’une direction sourde à nos demandes, nos propositions, nos avis.

Cette absence de communication et de considération nous a amenés, à trois reprises, à demander une médiation. La dernière demande remonte à quelques mois seulement, et a été soutenue par les parents d’élèves élus.

Voilà quatre ans que nous attendons cette médiation. En vain.

Chaque jour, l’ensemble de la communauté éducative œuvre pour les élèves, leur bien-être, leur réussite. Si nous répétons notre demande, ce n’est pas -comme il a pu être dit- par conflit individuel ou saute d’humeur. Ce n’est pas pour gérer d’éventuelles incompatibilités de personnes. Non, nous souhaitons simplement pouvoir exercer notre métier dans de bonnes conditions. Qu’enfin quelqu’un nous entende et surtout nous écoute. Nous demandons encore et encore des concertations, que notre avis soit pris en compte, que notre expertise de travailleurs de terrain ne soit pas une simple expression mais une réalité et surtout qu’elle soit considérée.

En quatre ans, les équipes enseignantes ont changé. Néanmoins l’envie de bien faire est toujours là. De quel droit ne fournissons-nous pas à nos élèves toutes les chances de réussite ? Par manque de temps, de dialogue, de flexibilité, de concertation ? En tant que fonctionnaires, avons-nous le droit de dire que nous aimerions faire notre travail mais ne le pouvons pas ? Est-il normal que nous soyons insultés, déconsidérés et humiliés ?

En quatre ans, une génération d’élèves est passée au collège. Combien encore devront défiler avant qu’enfin nous soyons entendus et aidés ?

Veuillez croire, Madame la Rectrice, en l’assurance de nos respectueuses salutations.